

La vente des terrains excédentaires
de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine :

une opportunité à saisir
pour le financement de la recherche
en santé mentale

Mémoire présenté par
le Centre de recherche Fernand-Seguin
de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine
aux audiences publiques de
l'Office de consultation publique de Montréal

22 avril 2003

La vente des terrains excédentaires de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine :

une opportunité à saisir pour le financement de la recherche en santé mentale

La santé mentale : l'ampleur de la situation

Plus d'une personne sur quatre a ou aura un ou plusieurs troubles mentaux au cours de sa vie. Une personne sur quatre, cela veut dire que nous sommes tous concernés par ce problème et que cette situation risque fort de nous toucher ou de toucher l'un de nos proches. Les personnes atteintes d'un problème de santé mentale et leurs proches devront subir le poids de responsabilités affectives et matérielles considérables, en plus de supporter le stress de l'ostracisme et de la discrimination dont sont victimes les personnes qui souffrent de troubles mentaux et leurs proches.

Parmi les troubles mentaux, les troubles les plus fréquents sont les troubles anxieux, les troubles dépressifs et les problèmes d'abus de substances. À elle seule, la dépression majeure touche près de 5 % de la population et compte pour la principale cause d'invalidité au travail. Il existe aussi des troubles mentaux graves et persistants (troubles psychotiques, toxicomanies, etc.) qui touchent de 1 % à 3 % de la population.

La recherche :

un espoir pour les personnes atteintes et leurs proches

Comme pour toute autre pathologie, il importe de développer des traitements permettant de guérir le malade, ou du moins, des médicaments susceptibles d'en contrôler les symptômes. Le développement des connaissances en médecine nous a permis, au cours du siècle dernier, de prolonger la vie et d'en améliorer sa qualité. Il y a cent ans, à Montréal, on dénombrait 126 décès par 1000 naissances vivantes alors qu'on en dénombre environ 5 aujourd'hui. À la même époque, 44% des décès étaient ceux d'enfants de moins de 5 ans. Et des statistiques tout aussi éloquents peuvent être évoquées pour témoigner des avancées scientifiques réalisées dans le traitement du diabète, des maladies cardio-vasculaires, etc.

Il importe donc, de la même manière, de repousser les limites de la maladie mentale. Il y a cinquante ans, la recherche dans le domaine de la maladie mentale faisait un bond de géant avec la découverte de la chlorpromazine (un neuroleptique commercialisée sous le nom de Largactil). Ce nouveau médicament, développé entre autres grâce aux travaux d'un psychiatre montréalais, le Dr Hans Lehmann, était alors introduit dans la pharmacopée destinée au traitement de certaines maladies mentales. L'arrivée des neuroleptiques allait bouleverser considérablement les façons de faire, la façon d'aborder les traitements

La vente des terrains excédentaires de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine :

une opportunité à saisir pour le financement de la recherche en santé mentale

et même la nature des institutions psychiatriques. On avait même espéré alors guérir la psychose. Les symptômes étant davantage contrôlés, on pouvait maintenant entrevoir la réadaptation, la réhabilitation et offrir un cadre de vie plus normal aux malades en leur permettant de se réinsérer dans la société.

D'autres révolutions comme celles-là se sont produites par la suite : la découverte du lithium, pour traiter les personnes atteintes d'un problème bi-polaire, les antidépresseurs, qui ont permis de contrôler efficacement l'état dépressif de nombreuses personnes et même de sauver la vie de plusieurs d'entre elles qui présentaient des risques suicidaires.

Le Centre de recherche Fernand-Seguin

Afin de poursuivre la réalisation de tels "miracles", il importe d'investir dans la recherche sur les maladies mentales et c'est ce que fait depuis 1970 le Centre de recherche Fernand-Seguin de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine.

Le Centre de recherche Fernand-Seguin est le plus important centre de recherche francophone en santé mentale au Canada. Notre centre compte 35 chercheurs et plus d'une centaine d'étudiants-chercheurs (2e, 3e et post-3e cycles). Les activités de recherche se regroupent autour de quatre axes : interventions psychologiques, neurobiologie fondamentale, neurobiologie humaine et la psychiatrie sociale. Les chercheurs du Centre de recherche Fernand-Seguin portent une attention particulière au tissage de liens entre les différents milieux de recherche québécois afin de raffermir et de développer la recherche en réseau. Les chercheurs du Centre sont donc très actifs dans les réseaux interuniversitaires et tout particulièrement dans le réseau santé mentale du Fonds de la recherche en santé du Québec. Le Centre de recherche accorde une grande importance à la formation des futurs chercheurs et cliniciens (psychiatres, psychologues, infirmières), de même qu'au transfert des connaissances.

Le défi du financement des activités de recherche en santé mentale

Afin de réaliser son mandat, le Centre peut compter sur un financement qui provient principalement des gouvernements fédéral et provincial. Toutefois, chaque année, nous devons assumer une part d'auto-financement des activités et du développement de la recherche que ce soit l'appui aux jeunes chercheurs ou l'implantation de nouvelles méthodologies de recherche. Heureusement, nous pouvons compter sur la contribution de la Fondation de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine qui,

La vente des terrains
excédentaires
de l'Hôpital
Louis-H. Lafontaine :

une opportunité
à saisir
pour le financement
de la recherche en
santé mentale

depuis 1992, a remis près de 2 M\$ pour financer nos activités. Mais même là, les montants disponibles ne sont pas à la hauteur des besoins qui se manifestent et peuvent même compromettre l'avenir de notre établissement.

Dans un tel contexte, il importe d'augmenter la provenance de fonds privés pour soutenir notre mission. Bien que la Fondation de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine fasse des efforts considérables en ce sens, nous devons malheureusement constater que la cueillette de fonds privés au profit de la cause de la santé mentale s'avère particulièrement ardue. Il semble en effet que des entreprises de renom ou des personnalités connues hésitent, encore aujourd'hui, à adhérer à la cause de la santé mentale compte tenu des nombreux tabous qui y sont associés.

Dans cette perspective, il nous apparaît prometteur que l'Hôpital Louis-H. Lafontaine puisse vendre des terrains excédentaires, dont l'entretien demeure à son entière responsabilité, pour créer ainsi un fonds dont les revenus d'intérêts assureraient au Centre de recherche un financement stable et récurrent. L'investissement des sommes générées par la vente de terrains qui font partie, en quelque sorte, d'un patrimoine d'une institution historiquement dédiée à la santé mentale nous apparaît logique et souhaitable.